

COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Séance du conseil municipal du 10 septembre 2018

COATICOOK, le 10 septembre 2018 – Lors de la dernière séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Coaticook, plusieurs points ont été discutés et certains méritent une attention particulière.

Informations générales sur les travaux de la Ville

Voici quelques informations en vrac sur des travaux :

- Au niveau de la division des infrastructures, l'équipe a procédé à plusieurs branchements d'égouts et d'aqueduc au cours du dernier mois ;
- Les équipes d'Hydro-Coaticook procèdent actuellement à la construction de plusieurs lignes électriques en prévision de la mise en service du Poste 120kV ;
- Du côté de la voirie, les employés ont terminé le nettoyage des fossés. Ils s'affairent maintenant à l'entretien normal ;
- Division parcs, bâtiments et espaces verts, l'équipe a terminé la fermeture de la piscine. Ils font actuellement l'entretien des divers terrains de la Ville avant la saison hivernale ainsi que la réfection des bandes des différentes patinoires de quartier.

Urbanisme et environnement

Mandat à Monsieur Alain Delorme pour la rédaction de règlements de concordance au schéma d'aménagement et de développement durable de la MRC de Coaticook

Suite à l'entrée en vigueur du nouveau schéma d'aménagement et de développement durable (SADD) de la MRC de Coaticook et conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, les municipalités doivent, dans un délai de deux ans, adopter tout règlement de concordance visant à assurer la conformité au schéma. Cette obligation concerne le plan d'urbanisme, les règlements d'urbanisme (zonage, lotissement, construction, permis et certificats) ainsi que les règlements à caractère discrétionnaire, par exemple le règlement sur les

PPCMOI. Le conseil municipal souhaite profiter de cet exercice de concordance pour procéder à une révision complète du plan d'urbanisme en considérant que le contexte d'aménagement et de planification a connu des changements majeurs dans les dernières années. La Ville de Coaticook a reçu une offre de service de son urbaniste-conseil au montant de 16 900 \$ plus les taxes applicables. Les élus ont donc décidé de mandater Monsieur Alain Delorme pour la concordance au schéma d'aménagement et de développement durable de la MRC de Coaticook.

Développement économique

Octroi d'une aide financière au montant de 1 000 \$ pour le projet 'Opération charme' afin de recruter des médecins pour la Clinique familiale de Coaticook

D'ici la fin de 2020, la Clinique familiale de Coaticook aura besoin de huit nouveaux médecins. Les élus sont conscients que la pénurie de médecins a un impact dévastateur pour notre région, autant au niveau économique, politique que social. La Clinique familiale procédera à diverses actions pour recruter des médecins. Cette dernière a besoin d'appuis financiers pour réaliser ces actions. Le conseil municipal a donc résolu d'octroyer une aide financière au montant de 1 000 \$ pour le projet 'Opération charme'.

Services extérieurs

Autorisation au chef de division Hydro-Coaticook afin de déposer une demande au nom de la Ville pour l'adhésion au Programme GDP (gestion des demandes de puissances Hydro-Québec) pour la période hivernale 2018-2019

La Ville de Coaticook a adhéré pour la période hivernale 2017-2018 au Programme GDP (gestion des demandes de puissances Hydro Québec). Le conseil municipal a pu constater que cette adhésion a été bénéfique pour la Ville.

Les élus ont résolu d'autoriser le chef de division Hydro-Coaticook afin de déposer une demande au nom de la Ville pour l'adhésion au Programme GDP (gestion des demandes de puissances Hydro-Québec) pour la période hivernale 2018-2019.

Réquisition pour l'achat de crédit de carbone

La Ville de Coaticook désire faire l'achat de crédit de carbone. Les projets de crédits compensatoires sont réalisés volontairement par un promoteur (personne, organisme ou entreprise) qui désire réduire ou séquestrer des

émissions de GES provenant de secteurs d'activité ou de sources autres que ceux visés par les obligations de conformité du Règlement concernant le système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre. Les élus entendent le faire en lien avec le projet de location de génératrices pour l'écrêtage de la pointe. Le conseil a reçu une offre, conformément aux règles prévues à la politique de gestion contractuelle de la Ville de Coaticook, soit celle de la compagnie Carbonzero au montant de 8 750 \$ plus les taxes applicables. Les élus ont accepté cette offre.

Réquisition pour l'achat de nouveaux arbres

Suite à l'avènement de l'agrile du frêne, le conseil municipal désire faire l'achat de nouveaux arbres pour le remplacement progressif de cette espèce menacée. Les élus ont accepté une dépense de 4 500 \$ plus les taxes applicables afin de préserver l'environnement de la Ville en diminuant l'impact de la perte des frênes.